HAL
open science

Des dérives de la bibliométrie à l'économie de l'attention

Gabriel Galvez-Behar

To cite this version:

Gabriel Galvez-Behar. Des dérives de la bibliométrie à l'économie de l'attention. Anheim, Etienne; Foraison, Livia. L'édition en sciences humaines et sociales. Enjeux et defis, Éditions de l'EHESS, 2020, 2713228506. halshs-02937110

HAL Id: halshs-02937110

https://shs.hal.science/halshs-02937110

Submitted on 12 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES DÉRIVES DE LA BIBLIOMÉTRIE À L'ÉCONOMIE DE L'ATTENTION

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Attention : ce document est la version d'auteur (pre-print) du chapitre publié dans E. Anheim et L. Foraison (dir.), *L'édition en sciences humaines et sociales - Enjeux et défis*, Paris, éd. De l'EHESS, 2020, p. 127-135. En raison des modifications introduites au cours du travail éditorial, merci de vous référer à la version publiée avant toute citation éventuelle.

Les relations entre évaluation scientifique, bibliométrie et édition dépendent d'un grand nombre d'évolutions difficiles à démêler et notamment de la menace perçue - mais aussi réelle - qui pèse sur le domaine des sciences humaines et sociales, des évolutions des modes de communication en général et scientifique en particulier, des mutations des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche dans le monde. Par ailleurs, les acteurs des sciences humaines et sociales que nous sommes ont souvent du mal à s'imposer l'exigence de réflexivité qu'ils réclament pour les autres. Aussi avons-nous du mal à objectiver nos pratiques en matière d'évaluation ou d'édition ou plutôt à tenir compte dans notre pratique des travaux qui nous objectivent. Cela se traduit notamment par l'absence de données claires sur ce dont nous parlons ou sur l'absence de prise en compte de ces données quand elles existent[1].

Les multiples formes de l'évaluation scientifique

Rappelons, pour commencer, quelques évidences. Tenir un discours général sur l'évaluation est quelque chose de difficile parce qu'au-delà d'une définition toujours problématique - en la caractérisant, par exemple, comme le processus de construction d'un jugement sur la valeur

1 Dans son rapport d'étape de février 2019, le Comité de suivi de l'édition scientifique affirme ainsi : « Aucun travail statistique suivi n'a été réalisé permettant d'apprécier année après année l'évolution de ce secteur particulier de l'édition [des revues scientifiques] sur le moyen et long terme». Comité de suivi de l'édition scientifique, *Soutien à l'édition de revues scientifiques*, rapport d'étape, février 2019, p. 9.

d'une production scientifique - l'évaluation se joue dans des situations multiples et variables. Ces dernières changent en fonction de l'objet évalué : on ne procède pas de la même manière lorsque l'on évalue un chercheur - pour un recrutement ou une promotion -, une unité de recherche, un manuscrit ou un projet. Les évaluations diffèrent aussi en fonction de leurs finalités. Par exemple, juger un ouvrage dans un compte rendu ou produire un jugement sur le même ouvrage dans le cadre de l'attribution d'un prix relèvent de logiques et de pratiques différentes. Le statut des évaluateurs peut aussi entrer en jeu : l'évaluation d'un projet par les pairs d'une même discipline ou celle établie par les pairs de disciplines différentes sont nécessairement différentes. Enfin, il n'est pas impossible que la variation soit aussi temporelle. Quiconque a assisté à un comité de sélection a pu constater la tentation qui consiste à changer les règles du jeu en cours de jeu.

Même si elles sont fort variables, les situations d'évaluation peuvent cependant donner lieu à un alignement qui peut produire des effets cumulatifs. Le classement des revues en économie qui existe en France depuis 20XX au moins vient nourrir les évaluations des chercheurs qui se répercurent sur les choix de projets de recherche par exemple. Un autre exemple est fourni par les pratiques en sciences de gestion. En 2012, l'ESC Toulouse, aujourd'hui Toulouse Business School, versait à ses membres une prime variant de 2972€ à 11890€ pour chaque article publié selon le classement de la section 37 du Comité national du CNRS[2]. Dans ce cas, il existe un alignement entre l'évaluation des revues par une section du CNRS et celle des chercheurs par des écoles de commerce qui développent leur activités de recherche dans les années 2000. Malgré leur variété, les situations d'évaluation ne sont jamais indépendantes les

2 Marianne BLANCHARD, « L'essor des écoles supérieures de commerce », *Savoir/Agir*, n° 29, n° 3, 2014, p. 59-65, p. 64.

unes des autres et elles participent d'une économie de la science où, bien souvent, l'on ne prête qu'aux riches.

Le cas de la gestion est intéressant parce qu'il permet d'appréhender les effets de bord de l'évaluation au sein d'établissements ou de communautés où cette évaluation est fortement normée. Les juristes enseignant dans des écoles de commerce ont parfois du mal à faire valoir la logique évaluatrice de leur propre discipline. Cette difficulté liée à l'interdisciplinarité ne doit d'ailleurs pas être considérée comme un problème accessoire. Non seulement les politiques de recherche incitent les chercheurs à adopter des approches interdisciplinaires voire intersectorielles mais encore le problème de cohérence des différents horizons d'attente disciplinaires se pose dans des établissements multidisciplinaires qui se développent en France dans le cadre de la reconfiguration de la carte de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les instances d'évaluation qui sont de fait pluridisciplinaires sont confrontées à la nécessité de construire des cadres d'évaluation communs, ce qui n'est pas toujours simple.

Des temporalités multiples

La diversité des modalités et des situations d'évaluation - qui n'exclut pas, on l'a vu, des formes d'alignement - pose un problème de mise en cohérence d'autant plus difficile qu'il repose sur des temporalités multiples. Les parties prenantes de l'évaluation ont parfois du mal à prendre en compte la longue durée de l'évaluation. Dans un ouvrage récent, l'historien des sciences Alex Csiszar rappelle ainsi que le *Catalogue of Scientific Papers* préparé par la Royal Society de Londres dans les années 1860 heurta ceux qui voyaient d'un mauvais oeil que fussent exclues certaines revues au nom d'une logique privilégiant les savants de métier aux

dépens des savants amateurs[3]. À la fin du XIXe siècle, l'inscription de certaines publications dans les bibliographies qui se développent alors est aussi un moyen de définir les limites de la communauté scientifique. Pour le dire autrement, la question du «périmètre de scientificité» n'est pas une chose nouvelle. L'intérêt de prendre en compte cette longue durée est d'éviter de considérer chaque crise comme une apocalypse inéluctable - même s'il est vrai que chaque crise témoigne bien de quelque chose.

La dernière crise que la communauté française des sciences humaines et sociales a vécu sur le terrain de l'évaluation date d'une dizaine d'années lorsque l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES aujourd'hui HCERES) décida de publier un classement des revues en sciences humaines et sociales. S'il n'est pas nécessaire de revenir ici sur un moment qui a été abondamment documenté, on peut toutefois en souligner quelques caractéristiques saillantes[4] :

- L'initiative de l'AERES reposaient sur un travail antérieur mené par différentes instances comme certaines sections du CoCNRS. La puis les listes de l'AERES reposaient sur des classements pré-existants servant d'outils de décision dans le cadre de politiques de soutien aux revues dans le domaine des SHS ;

- Ces politiques de soutien s'avéraient être couplée à une volonté de rationalisation d'une offre de revues jugée pléthorique. Plusieurs rapports présentèrent ainsi les revues comme

3 Alex CSISZAR, *The Scientific Journal: Authorship and the Politics of Knowledge in the Nineteenth Century*, Chicago, University of Chicago Press, 2018.

4 Entre autres, Gabriel GALVEZ-BEHAR, « Faut-il classer les revues en sciences humaines et sociales? Dix années de controverses françaises (1999-2009) », *in* Pierre SERVAIS (dir.), *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales. Regards de chercheurs*, Louvain-la-Neuve, Belgium, Academia-Bruylant, 2011, p. 243-365 ; David PONTILLE et Didier TORNY, « Rendre publique l'évaluation des SHS : les controverses sur les listes de revues de l'AERES », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, , n° 77, 2012, p. 11-24.

« d'obscurs objets de plaisir » ou comme le «cadeau» qu'une communauté complaisante pouvait se faire à elle-même[5]. Sans doute les auteurs de ces audacieuses métaphores n'avaient-ils pas conscience de toute la lourdeur que représente la tâche d'animation de ces revues, à moins qu'ils n'aient voulu suggérer ainsi une certaine tendance de nos communautés au masochisme ;

- Les listes de l'AERES furent publiées dans un contexte de réformes structurelles de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'ailleurs toujours en cours. Il était alors difficile de ne pas anticiper la possibilité d'une situation d'alignement des dispositifs où le classement des revues aurait pu peser sur l'évaluation des enseignants-chercheurs voire sur leur exclusion des communautés de recherche, à un moment où se discutait âprement les évolutions du statut des universitaires. Même sans vouloir prêter des arrières-pensées aux dirigeants de l'AERES, il était impossible d'ignorer cette arrière-plan politique et les menaces qui pouvaient surgir ;

- Les classements produits par l'AERES devaient permettre de contourner le manque d'outils bibliométriques si caractéristique du domaine. L'importance de la recherche individuelle par rapport à la recherche collective, le poids du livre comme mode privilégié de communication, le primat des langues nationales par rapport à l'usage globalisé - et bien souvent appauvri - de l'anglais sont autant de caractéristiques objectives et sans doute largement justifiables de la recherche en sciences humaines et sociales. Cela n'a pas aidé à intégrer ce domaine aux grandes bases de données bibliométriques existantes d'autant que ces dernières font relativement peu de place à d'autres langues que l'anglais. Par ailleurs, les pratiques de

5 Sophie Berluet, *Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver*, rapport de mission pour le Centre national du livre, avril 2006, p. 8.

citation et de lecture sont probablement différentes d'un secteur disciplinaire à l'autre. Tout cela a conduit à une sous-représentation bibliométrique des sciences humaines et sociales françaises. À défaut de pouvoir tracer les articles et leurs citations, le classement des revues rendait possible une relation d'ordre entre les publications et, indirectement, entre leurs auteurs.

L'initiative de l'AERES échoua car les listes proposées étaient souvent faites de bric et de broc. Les collègues du domaine des sciences humaines et sociales, habitués à analyser la construction d'à peu près tout ce qui existe, n'eurent pas grand mal à souligner les incohérences de ces classements fondés sur un quantitativisme parfois naïf. Lorsque certaines unités de recherche se virent demander de faire remonter la liste des publications de leurs membres assorties des statistiques tirées de Google Scholar, la contestation fut vive et précipita l'échec de ces tentatives.

Le compromis adopté par l'AERES fut de renoncer à un classement ordinal des revues pour lui préférer la définition d'un périmètre identifiant les revues considérées comme scientifique par les différentes disciplines concernées. Il était difficile de mettre en cause une telle approche, sauf à prendre le risque d'une remise en cause de la scientificité -au moins sur le plan institutionnel - des sciences humaines et sociales. L'échec de l'AERES ne fut donc pas complet et il le fut d'autant moins qu'il existe toujours aujourd'hui des listes et certaines d'entre elles restent discriminantes dans certaines disciplines. À ce maintien de pratiques antérieures à la crise de 2008 s'ajoutent les changements de comportement qui intervinrent après. L'étude des remontées du Recueil d'informations pour un observatoire des activités de

recherche en SHS (RIBAC) au début des années 2010, malheureusement indisponible pour les années récentes, met en évidence une baisse des chapitres d'ouvrage au profit des articles[6]. En outre, il n'est pas rare dans certaines disciplines de lire des curriculum vitae comportant des indications du classement des revues dans lesquelles l'auteur a publié. Là se repose le problème des temporalités : même si l'incendie semble éteint en surface, des braises sont toujours là pour le relancer.

Le foisonnement nécessaire

Si le rapport de forces et la priorisation de l'agenda politique ont permis l'émergence du compromis évoqué, il n'est pas sûr que tous les arguments de la controverse aient été épuisés. Ainsi en va-t-il de la critique du foisonnement des revues sur lequel il n'est pas inutile de revenir en ayant à l'esprit quelques ordres de grandeur[7]. Le nombre d'enseignants-chercheurs dans le domaine des lettres, des sciences humaines, du droit, de l'économie et de la gestion représente environ 22 000 personnes. Celui des chercheurs des mêmes domaines dans des organismes de recherche s'élève à 2000. Du côté des doctorants et des post-doctorants, le chiffre des premiers inscrits dans des formations en sciences humaines et sociales avoisine les 20000 étudiants tandis que le nombre de doctorats soutenus chaque année dans le même domaine tourne autour de 2000. On peut donc estimer que la communauté des chercheurs repose sur un noyau d'environ 25000 personnes qui s'élargit au double si l'on en a une vision

6 *La lettre de l'INSHS,* n° 20, novembre 2012, p. 3 ; *La lettre de l'INSHS*, n° 22, janvier 2014, p. 3.

7 MESR, *L'état de l'emploi scientifique en France. Rapport 2018*, Paris, [En ligne : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid35205/etat-de-l-emploi-scientifique.html, consulté le 15 octobre 2019.

plus extensive (ce qui se justifie vu l'importance des doctorants et des post-doctorants dans la vie de la recherche).

En ce qui concerne les revues du domaine, l'estimation quantitative est elle aussi variable. Selon le Comité de suivi de l'édition scientifique qui s'appuie sur un rapport de 2010, on compterait entre 700 et 1200 revues dans le domaine. Il faut toutefois noter qu'en 2018-2019, le CNRS aidait 157 revues[8]. Par ailleurs, selon les données issues du RIBAC en 2011, sur les 1762 chercheurs relevant de l'Institut national des sciences humaines et sociales, 1400 avaient publié un article ou un chapitre de livre et 1059 avaient publié un article au moins[9]. Les 2220 articles qui avaient alors publiés par ces chercheurs l'avaient été dans 1328 revues dont la moitié n'était pas référencés dans les listes de l'AERES. En 2015-2016, les chercheurs et ingénieurs de l'INSHS avaient publié environ 2350 articles[10].

Tous ces chiffres permettent d'en venir à une conclusion assez simple. Si l'on extrapole le nombre d'articles à partir de la propension à en publier chez les chercheurs des organismes, ce sont environ 20 000 articles qui doivent être publiés chaque année (sans compter la production des doctorants et «l'importation» de publications étrangères). Le foisonnement des revues n'est pas un « obscur objet de plaisir » mais une réponse que la communauté des sciences humaines et sociales s'est donné pour pouvoir publier un minimum. Les 157 revues aidées par le CNRS ne pourraient pas prendre en charge la publication de tous les articles de la communauté. Le foisonnement des revues est le prix à payer pour la taille de la communauté

8 CNRS, « Bilan du soutien aux revues pour 2018-2019 », [En ligne, http://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/download-file/Bilansoutien_revues_2018-2019.pdf, consulté le 16 octobre 2019.

9 Michelle Dassa, « Les revues scientifiques, Résultats de l'enquête RIBAC 2011 », *La let*, p. 3.

10 *Une année avec le CNRS*, 2017, p. 74 et 85. L'INSHS du CNRS compte en 2017 1657 chercheurs et 520 ingénieurs et techniciens.

ainsi que pour le caractère individualiste de l'auctorialité en sciences humaines et sociales et pour l'usage préférentiel du français. Tout le monde ne peut matériellement pas publier dans un petit nombre de revues triées sur le volet. Faute d'oublier cette évidence, la rationalisation des revues peut ainsi occulter une tentation de rationaliser la communauté des chercheuses et des chercheurs. On ne peut demander à ces derniers de publier et ne pas leur donner les moyens de le faire.

Le cheval de Troie numérique

Sans doute, cette contradiction sous-jacente a-t-elle permis de mettre un terme à l'accès de quantophrénie qui s'était manifesté à la fin des années 2000. Par ailleurs, les institutions d'évaluation adhèrent désormais à des principes mettant en valeur une approche plus qualitative et plus respectueuse des diversités disciplinaires, principes contenus dans la déclaration de San Francisco (2012) ou le manifeste de Leyde (2015). Pourtant, on peut se demander si les dérives de la bibliométrie ne risquent pas d'être remplacées par une forme plus insidieuse permise par l'évolution de l'édition numérique et celle des réseaux sociaux.

La diffusion d'informations directement disponibles sur Internet est probablement en train de changer les pratiques de l'évaluation. Il n'est pas rare de voir des expertes ou des experts compléter leur lecture des dossiers qui leur sont soumis par une enquête via les moteurs de recherche. Même les moteurs de recherche spécialisés comme Isidore peuvent très bien fournir des indications voire des indicateurs sur les collègues qui font l'objet d'une évaluation.

Plus généralement, il est tout à fait frappant de remarquer que les différentes plate-formes d'accès aux publications scientifiques en ligne - qu'il s'agisse d'archives ouvertes ou non -

permettent une comptabilisation voire une tracabilité des consultations voire des téléchargements. Il est tout à fait probable que des informations relatives au temps passé sur une page puissent aussi être fournies. De ce fait, la citation, de plus en plus facilement repérable grâce à l'édition numérique, n'est plus le seul indicateur d'usage des publications. Cela explique le développement des métriques alternatives («altmetrics») de plus en plus utilisées qu'il s'agisse du signalement des articles via les réseaux sociaux voire de leur recommandation. Bien entendu, la différence est grande entre la citation d'un article d'une revue scientifique dans une autre revue scientifique et un simple retweet. Il est fort probable cependant que toutes ces nouvelles métadonnées disponibles viendront redéfinir les formes de l'évaluation même si elles risquent d'accroître la confusion entre la valeur scientifique et la notoriété médiatique.